



CHAPELLE SAINT-ESPRIT

(ancienne chapelle de l'hôpital Laënnec) rue Etienne Gourmelen QUIMPER -

- ANNÉE 2021 :

- Bulletin d'adhésion. (renseigner toutes les cases)

- Renouvellement d'adhésion. (ne renseigner que ce qui est nécessaire.)

NOM :Prénom.....

Adresse

Code postalVille.....

Téléphone :Adresse courriel
(merci de ne pas l'oublier si vous avez internet)

Je règle la cotisation annuelle de :

10 € pour une personne.

15 € pour une famille.

gratuit pour les moins de 18 ans.

A l'ordre de : Association Ouvriers du Saint-Esprit.

Vous avez toute latitude pour donner un montant différent à la cotisation annuelle demandée.

Attention : l'association ne délivre pas de reçu fiscal. Si vous souhaitez un reçu, votre chèque doit être établi à l'ordre de **Fondation du Patrimoine – Chapelle du Saint-Esprit - Quimper.**

Vous pouvez aussi transmettre votre don directement par internet à la fondation du patrimoine. C'est rapide et sécurisé :

www.fondation-patrimoine.org/31846

Transmettez votre adhésion ou votre renouvellement par la poste avec votre chèque

ou

par courriel pour les renseignements si vous effectuez un virement bancaire :

au président : Jacques Pensec 10 rue du Port 29750 Loctudy - saint.esprit.chapelle@sfr.fr

au trésorier : André Le Corre 48 rue Laënnec 29710 Ploneis

Code IBAN : Les Ouvriers du Saint-Esprit FR76 1558 9293 2801 8912 2784 073

site : <http://lesouvriersdubondieu.com>

L'association a pour toutes recettes votre adhésion et vos dons : Merci .